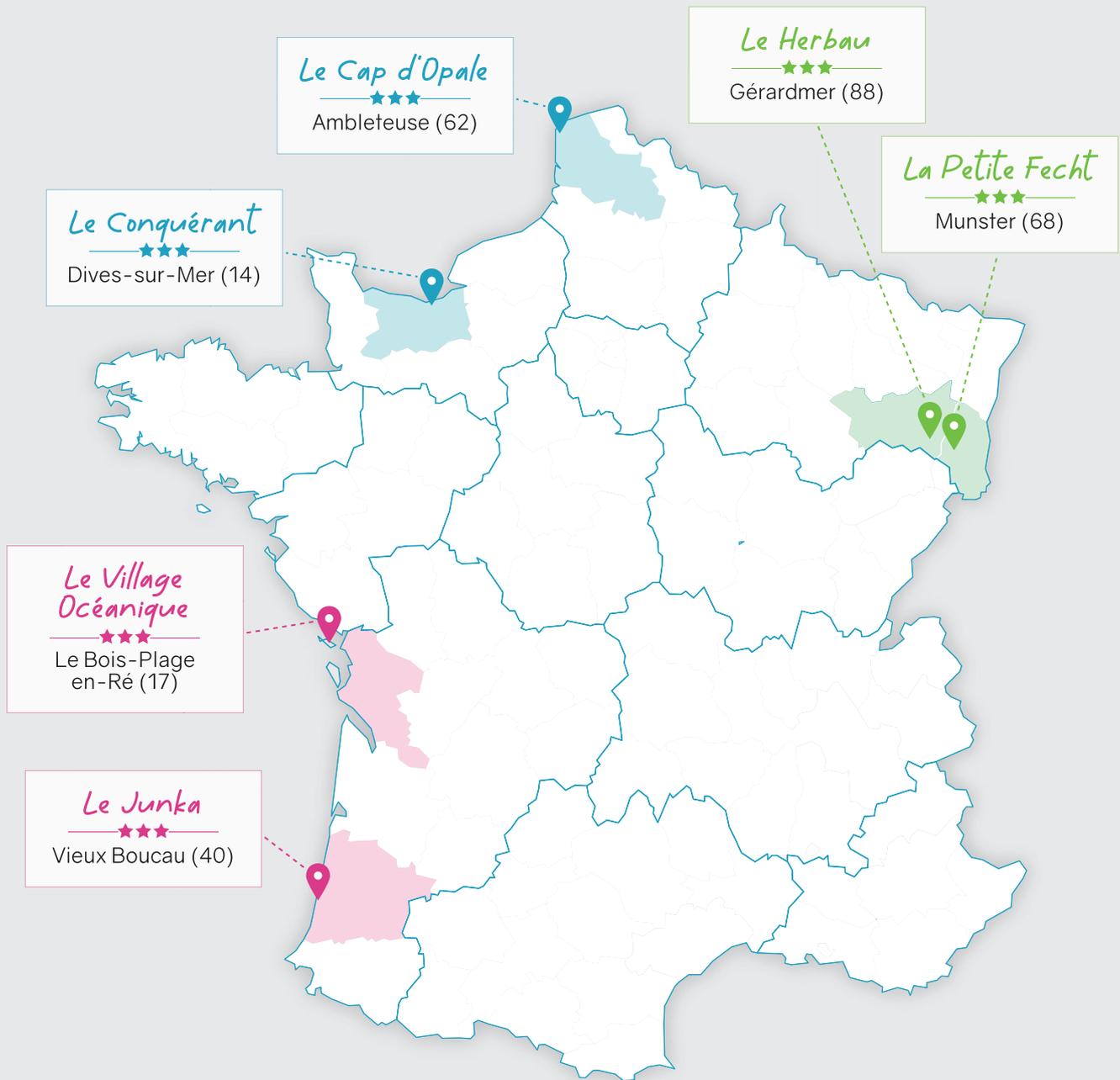




SÉNIORS 2025

Séjours en partenariat avec ANCV Séniors en Vacances





Village vacances Le Cap d'Opale ***
Rue des Garennes - 62164 Ambleteuse
Tél. : 03.21.32.63.00 - Email : accueil@lecapdopale.com

Village vacances Le Conquérant ***
9046 Route de Lisieux - 14160 Dives-sur-Mer
Tél. : 02.79.02.05.10 - Email : accueil@villageconquerant.com

Village vacances Le Village Océanique ***
Chemin des Peux Blancs - 17580 Le Bois-Plage-en-Ré (Ile de Ré)
Tél. : 05.46.09.23.22 - Email : accueil@levillageoceanique.com

Résidence Le Herbau ***
136, chemin de la Pépinière - 88400 Gérardmer
Tél. : 03.29.63.69.63 - Email : accueil@leherbau.com

Résidence La Petite Fecht ***
40A, rue du 9e Zouaves - 68140 Munster
Tél. : 03.89.77.00.16 - Email : accueil@lapetitefecht.com

Village vacances Le Junka ***
Avenue de la plage - 40480 Vieux Boucau
Tél. : 05.58.419.419 - Email : accueil@lejunka.com

Village vacances Le Cap d'Opale*** à Ambleteuse

Séjours 8 jours / 7 nuits (du samedi au samedi) :

Du 28/06 au 05/07/2025	Du 05/07 au 12/07/2025	Du 06/09 au 13/09/2025	Du 13/09 au 20/09/2025
	Du 20/09 au 27/09/2025	Du 27/09 au 04/10/2025	

Nouvelle
Destination
2025

Village vacances Le Conquérant*** à Dives sur Mer

Séjours 8 jours / 7 nuits (du lundi au lundi) :

Du 09/06 au 16/06/2025	Du 16/06 au 23/06/2025	Du 23/06 au 30/06/2025	Du 30/06 au 07/07/2025
Du 25/08 au 01/09/2025	Du 01/09 au 08/09/2025	Du 08/09 au 15/09/2025	Du 15/09 au 22/09/2025

Résidence Le Herbau*** à Gérardmer

Séjours 8 jours / 7 nuits (du lundi au lundi) :

Du 09/06 au 16/06/2025	Du 16/06 au 23/06/2025	Du 23/06 au 30/06/2025	Du 08/09 au 15/09/2025
	Du 15/09 au 22/09/2025	Du 15/12 au 19/12/2025 (5 Jours / 4 Nuits - Spécial Noël)	

Résidence La Petite Fecht*** à Munster

Séjours 8 jours / 7 nuits (du lundi au lundi) :

Du 26/05 au 02/06/2025	Du 02/06 au 09/06/2025	Du 30/06 au 07/07/2025	Du 25/08 au 01/09/2025
	Du 01/09 au 08/09/2025	Du 22/09 au 29/09/2025	

Nouvelle
Destination
2025

Village vacances Le Village Océanique*** sur l'île de Ré

Séjours 8 jours / 7 nuits (du lundi au lundi) :

Du 09/06 au 16/06/2025	Du 16/06 au 23/06/2025	Du 23/06 au 30/06/2025	Du 30/06 au 07/07/2025
Du 25/08 au 01/09/2025	Du 01/09 au 08/09/2025	Du 08/09 au 15/09/2025	Du 15/09 au 22/09/2025

Village vacances Le Junka*** à Vieux Boucau

Séjours 8 jours / 7 nuits (du lundi au lundi) :

Du 09/06 au 16/06/2025	Du 16/06 au 23/06/2025	Du 23/06 au 30/06/2025	Du 30/06 au 07/07/2025
Du 25/08 au 01/09/2025	Du 01/09 au 08/09/2025	Du 08/09 au 15/09/2025	Du 15/09 au 22/09/2025

Possibilité de séjours 5 jours / 4 nuits
 Contactez notre équipe au **03.28.04.54.54**
 ou par mail : reservations@artestourisme.fr

L'**ANCV** est un établissement public dont la mission est de développer l'accès aux vacances pour tous.

Qu'est-ce que le programme Séniors en Vacances ? :

Ce sont des séjours en pension complète avec des activités quotidiennes, animations festives, excursions et sorties.

Séjours INDIVIDUELS

Sont éligibles au programme :

- les personnes âgées de 60 ans et + au moment du séjour, retraitées ou sans activité professionnelle, résidant en France
- les personnes rattachées au foyer fiscal du Senior bénéficiaire du programme
- les aidants du Senior bénéficiaire en situation de dépendance ou de handicap (+ de 55 ans)
- les jeunes accompagnant un Senior bénéficiaire dans le cadre d'un séjour intergénérationnel

Éligibilité à l'aide financière ANCV :

Vous pouvez bénéficier de l'aide financière si vous êtes non imposable ou si vous avez un revenu imposable inférieur à une certaine somme (se renseigner auprès de l'ANCV au 0 969 320 616).

Tarifs 2025 :

Séjours 8 Jours / 7 Nuits

484 € / personne

ou

272 € / personne

si aide accordée de l'ANCV (-212 €)

Séjours 5 Jours / 4 Nuits

404 € / personne

ou

228 € / personne

si aide accordée de l'ANCV (-176 €)

Le prix comprend :

- l'hébergement en chambre double
- la pension complète
- des activités quotidiennes
- au moins une journée d'excursion avec restaurant
- des animations en soirée
- le transfert gare-lieu de séjour (selon horaires)

Le prix ne comprend pas :

- le transport domicile / lieu de séjour
- la chambre individuelle
- la taxe de séjour
- l'assurance annulation multirisque (22 € / pers.)

Séjours GROUPEs

Le programme **Séniors en Vacances** permet également à des groupes de retraités de partir en séjour.

Si vous êtes porteur de projet, organisme en charge des personnes âgées tel que CCAS, service animation d'une collectivité, club de retraités, association locale, foyer logements, maison de retraite, caisse de retraite, organisme caritatif, CLIC, EHPAD, comité d'entreprise et que vous souhaitez organiser un séjour dans l'un de nos équipements agréés, l'**ANCV** permet d'organiser des séjours à prix réduit.

Pour toute demande de groupes (+20 personnes) dans le cadre de l'**ANCV Séniors en Vacances** : adressez votre demande par mail à loogan.deleval@artestourisme.fr

Séjours INTERGÉNÉRATIONNELS

Le programme **Séniors en Vacances** vous offre la possibilité de partir accompagné d'un enfant de moins de 18 ans au tarif préférentiel de **246 € / enfant** (séjour 5 jours / 4 nuits) et **294 € / enfant** (séjour 8 jours / 7 nuits), en chambre commune. Ces séjours permettent de renforcer les liens entre les différentes générations et partager de beaux moments de complicité !

Comment s'inscrire ?

A faire auprès de l'ANCV

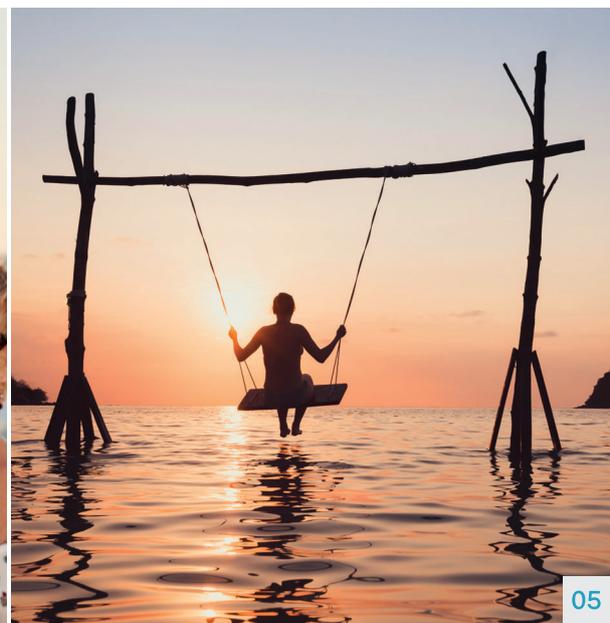
- 1 Demander le catalogue **ANCV** 2025 dès le mois de janvier :
 - sur le site www.ancv.com
 - par téléphone au 0 969 320 616 (service gratuit + prix de l'appel)
 - par mail à seniorsenvacances@ancv.fr
- 2 Remplir le **bulletin d'inscription de l'ANCV** et joindre tous les justificatifs demandés :
 - par courrier : **ANCV Séniors en Vacances - TSA 41234 - 57072 METZ CEDEX 3**
 - par mail à seniorsenvacances@ancv.fr
- 3 A réception de votre dossier complet, l'**ANCV** vous fera parvenir un courrier indiquant si vous êtes éligible au programme Séniors en Vacances, avec ou sans aide financière. Sur ce courrier un **n° de référence ANCV 2025** par personne vous sera communiqué.
- 4 Contactez **ARTES Tourisme** afin de transmettre votre **n° de référence ANCV**.

A faire auprès d'ARTES Tourisme

- 1 Contactez-nous au **03.28.04.54.54** pour vérifier les disponibilités et réserver votre séjour.
- 2 Remplir le bon de réservation **ARTES Tourisme** et nous le retourner signé avec un acompte de **150 € / personne**.
- 3 Régler le solde au plus tard un mois avant votre arrivée.

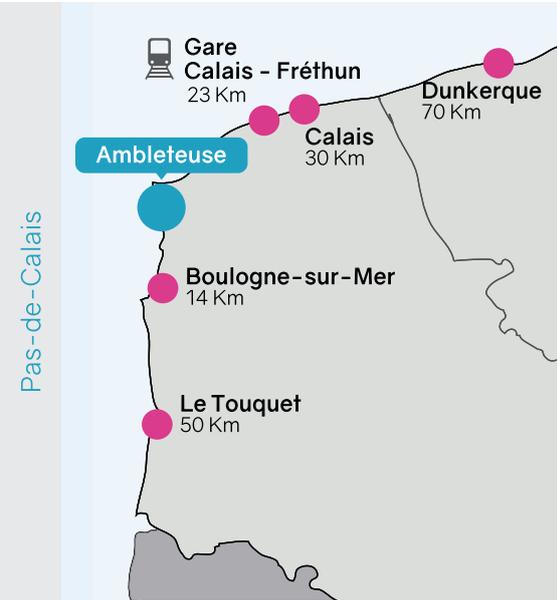
A savoir : Le n° de référence **ANCV** 2025 est obligatoire pour séjourner avec le programme **Séniors en Vacances**.

Si vous bénéficiez de la subvention de l'**ANCV**, celle-ci sera déduite de votre séjour dès réception de votre n° de référence **ANCV** valide.



Idéalement situé au cœur du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, le village vacances est à 15 minutes à pied de la plage d'Ambleteuse. La Côte d'Opale s'offre à vous : des grandes plages du Nord au site des deux Caps. Entre mer et campagne, ce site vous ravira par sa tranquillité.

Ouvert de mars à novembre



Hébergement

Le **village vacances Le Cap d'Opale***** est composé de trois bâtiments qui hébergent 94 logements de 2 à 7 personnes. Deux bâtiments sont de plain-pied et un à étage sans ascenseur.

- **Logement 2 personnes** : 2 lits simples, salle de bain (douche) et WC.
- **Logement duplex 5 personnes** : une chambre avec 2 lits simples au rez-de-chaussée, salle de bain (douche) et WC.
A l'étage : une chambre avec 3 lits simples et un point d'eau.
- **Logement duplex 7 personnes** : une chambre avec 3 lits simples au rez-de-chaussée, salle de bain (douche) et WC.
A l'étage : une chambre avec 4 lits simples et un point d'eau.

Chaque logement est équipé de TV, bouilloire et sèche-cheveux.

Les animaux ne sont pas admis.

Accueil des personnes à mobilité réduite : 5 logements (3 logements de 2 personnes et 2 logements de 3 personnes).

Réservation obligatoire - nous consulter

Équipements

- Parking privé gratuit et clôturé
- Accès WIFI gratuit à l'accueil
- Espace aquatique couvert et chauffé : **piscine, sauna, hammam et jacuzzi**
- Restaurant couvert
- Bar avec terrasse solarium
- Billard et baby-foot (en supplément)
- Espace polyvalent
- Bibliothèque
- Laverie gratuite
- Terrain multisports
- Terrain de pétanque
- Tennis de table
- Location de mini-frigo (en supplément)

Restauration

Le petit-déjeuner est sous forme de buffet. Les déjeuners et dîners sont servis à table.

Contact sur place

Village vacances Le Cap d'Opale*** - 40, rue des Garennes - BP8 - 62164 Ambleteuse

Tél : 03.21.32.63.00

Email : accueil@lecapdopale.com

Coordonnées GPS :

- Latitude 50.81 35 856
- Longitude 1.60 833 44



Tarifs 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

- **404 €** / personne éligible au programme
- **228 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 176 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Calais Fréthun (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher entre 17 et 18h à la gare. Le dernier jour, le départ du village vacances se fait à 10h), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (77 € / semaine), la taxe de séjour (0,80 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Séjour 8 jours / 7 nuits

- **484 €** / personne éligible au programme
- **272 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 212 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Calais Fréthun (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher entre 17 et 18h à la gare. Le dernier jour, le départ du village vacances se fait à 10h), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (94 € / semaine), la taxe de séjour (0,80 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Programme 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

JOUR 1 - AMBLETEUSE

Arrivée en fin d'après-midi au Cap d'Opale. Accueil et installation. Un cocktail de bienvenue vous sera offert, puis, nous vous expliquerons le déroulement de votre séjour.

Dîner au village vacances. Soirée animée vidéo.

JOUR 2 - DÉCOUVERTE DU GRAND SITE DES DEUX CAPS - 56 KM

Matin : Découverte du patrimoine naturel du grand site, sa faune, sa flore, son histoire.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Découverte du Cap Gris Nez (point le plus près des côtes anglaises) et du Cap Blanc Nez (hautes falaises de craie blanche).

Dîner au village vacances. Soirée quizz musical : Venez tester votre culture musicale.

JOUR 3 - DÉCOUVERTE DE BRUGES - 290 KM

Matin : En compagnie de guides professionnels brugeois, découverte de Bruges, la petite Venise du Nord : les Halles, la Basilique de Saint Sang, le Vieux marché aux poissons, le Minnewater (lac d'amour), ...

Déjeuner au restaurant.

Après-midi : Temps libre près de la place de Bourg.

Dîner au village vacances. Soirée loto.

JOUR 4 - AMBLETEUSE

Matin : Initiation aux jeux d'antan traditionnels. **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Balade à Ambleteuse.

Dîner au village vacances. Soirée Karaoké : Moments de détente et bonne humeur garantie.

JOUR 5

Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES. **Pour la sortie en Belgique, carte d'identité ou passeport à jour obligatoire.**





Programme 2025

Séjour 8 jours / 7 nuits

JOUR 1 - AMBLETEUSE

Arrivée en fin d'après-midi au **Cap d'Opale**. Accueil et installation. Un **cocktail de bienvenue** vous sera offert, puis, nous vous expliquerons le déroulement de votre séjour.

Dîner au village vacances. Soirée animée vidéo.

JOUR 2 - DÉCOUVERTE DU GRAND SITE DES DEUX CAPS - 56 KM

Matin : Découverte du patrimoine naturel du grand site, sa faune, sa flore, son histoire.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Découverte du Cap Gris Nez (point le plus près des côtes anglaises) et du Cap Blanc Nez (hautes falaises de craie blanche).

Dîner au village vacances. Soirée quizz musical : Venez tester votre culture musicale.

JOUR 3 - DÉCOUVERTE DE BRUGES - 290 KM

Matin : En compagnie de guides professionnels brugeois, découverte de Bruges, la petite Venise du Nord : les Halles, la Basilique de Saint Sang, le Vieux marché aux poissons, le Minnewater (lac d'amour), ...

Déjeuner au restaurant.

Après-midi : Temps libre près de la place de Bourg.

Dîner au village vacances. Soirée loto.

JOUR 4 - AMBLETEUSE

Matin : Initiation aux jeux d'antan traditionnels. **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Balade à Ambleteuse.

Dîner au village vacances. Soirée Karaoké : Moments de détente et bonne humeur garantie.

JOUR 5 - DÉCOUVERTE DE LA RÉGION - 10 KM

Matin : Vous pourrez commencer votre journée par une découverte des recettes culinaires de notre région avec notre chef cuisinier. **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Visite de l'espace scénographique de la maison du site des deux Caps.

Dîner au Cap d'Opale. Soirée animée : Découvrez notre région.

JOUR 6 - VISITE DE WIMEREUX ET BOULOGNE-SUR-MER - 45 KM

Matin : Vous pourrez commencer votre journée par une découverte de la station balnéaire de Wimereux et de son marché.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Visite de Boulogne-sur-Mer.

Dîner au village vacances. Soirée jeux de société : De nombreux jeux sont à votre disposition.

JOUR 7 - MUSÉE 39-45 ET AUDRESSELLES - 10 KM

Matin : Visite du Musée historique de la seconde guerre mondiale qui propose sur 800 m² une visite étonnante du dernier conflit mondial. Plus de 120 soldats entièrement équipés sont présentés en situation et des milliers d'objets sont exposés.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Visite d'Audresselles, petit village de pêcheurs.

Dîner au village vacances. Soirée dansante : Venez vous divertir sur des rythmes actuels et d'autrefois.

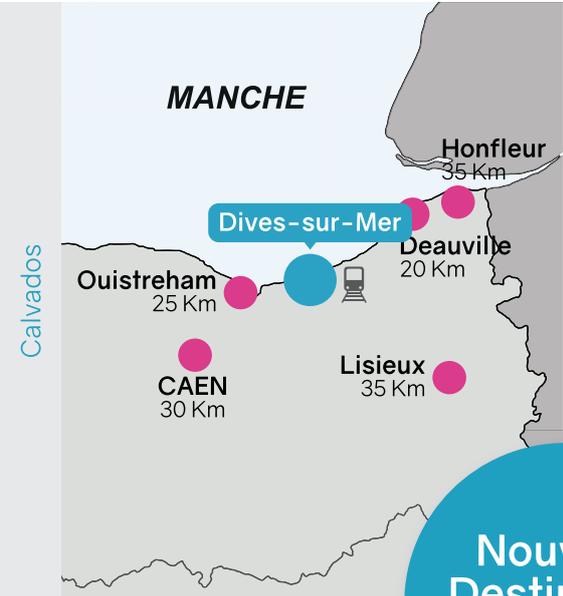
JOUR 8

Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES. **Pour la sortie en Belgique, carte d'identité ou passeport à jour obligatoire.**

Entre Cabourg et Deauville, Dives-sur-Mer est une charmante cité portuaire. À quelques minutes du centre-ville, le village vacances Le Conquérant*** se dresse au milieu du bocage normand. Ses chalets confortables et leurs terrasses baignent dans ce recoin de nature relaxant et paisible.

Ouvert d'avril à novembre



Nouvelle
Destination
2025



Hébergement

Le village vacances Le Conquérant*** possède 90 chalets aux toits végétalisés, qui s'intègrent dans le paysage du bocage normand :

- **Chalets 3 pièces 4 personnes** (env. 25 m²) : 1 chambre avec lit double + 1 chambre avec 2 lits simples.
- **Chalets 4 pièces 6 personnes** (env. 30 m²) : 1 chambre avec lit double + 1 chambre avec 2 lits simples + 1 chambre lits superposés.

Chaque logement est équipé d'un séjour avec TV, cuisine équipée (plaque induction, micro-ondes, réfrigérateur/congélateur, cafetière électrique, lave-vaisselle), salle de bain (douche uniquement) et WC séparés, et une terrasse couverte (10 m²) avec mobilier de jardin. Les animaux sont admis hors vacances d'été et en supplément (5 € / nuit).

Accueil des personnes à mobilité réduite :

5 chalets sont accessibles PMR.

Réservation obligatoire - nous consulter

Équipements

- Parking gratuit
- Piscines chauffées en intérieur et extérieur (de mi-juin à mi-septembre)
- Solarium avec transats
- Espace extérieur de remise en forme
- Bar avec terrasse
- Salle de spectacle intérieure
- Bibliothèque
- Laveries (payantes)
- Terrain multisports
- Terrains de volley / beach-volley / pétanque
- Tennis de table

Restauration

Le petit-déjeuner est sous forme de buffet. Les déjeuners et dîners sont servis à table.

Contact sur place

Village vacances **Le Conquéran***** - 9046 Route de Lisieux - 14160 Dives-sur-Mer

Tél : 02.79.02.05.10

Email : accueil@villageconquerant.com

Coordonnées GPS :

- Latitude 49.28 60 34
- Longitude -0.08 96 14



Tarifs 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

- **404 €** / personne éligible au programme
- **228 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 176 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Dives-sur-Mer (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher à 17h à la gare. Le dernier jour, le départ du village vacances se fait à 9h), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (77 € / semaine), la taxe de séjour (0,80 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Séjour 8 jours / 7 nuits

- **484 €** / personne éligible au programme
- **272 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 212 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Dives-sur-Mer (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher à 17h à la gare. Le dernier jour, le départ du village vacances se fait à 9h), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (94 € / semaine), la taxe de séjour (0,80 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Programme 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

JOUR 1 - DIVES-SUR-MER

Arrivée en fin d'après-midi au **Conquérant**. Accueil et installation. Un cocktail de bienvenue vous sera offert, puis, nous vous expliquerons le déroulement de votre séjour. **Dîner au village vacances. Soirée détente**.

JOUR 2 - DÉCOUVERTE DE DIVES-SUR-MER

Matin : Participez à une activité de gymnastique aquatique avec votre animateur au sein de notre village vacances.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Découverte de Dives-sur-Mer : son église du XI^{ème} siècle, ses halles, le village d'Art de Guillaume le Conquérant.

Dîner au village vacances. Soirée loto.

JOUR 3 - LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT - 185 KM

Matin : Arrivée à Bénouville et visite de son musée Pégasus Bridge. Puis, route en direction de la Butte Saint-Côme à Bréville-les-Monts pour une visite en extérieur.

Déjeuner au restaurant vers Arromanches.

Après-midi : Promenade le long du Port Artificiel jusqu'à la table d'orientation. Puis, route pour le cimetière américain de Colleville. Et, enfin, direction les plages de Omaha Beach pour une promenade.

Dîner au village vacances. Soirée quizz musical.

JOUR 4 - CABOURG - 10 KM

Matin : Remise en forme avec une séance d'aquapilates.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Visite de Cabourg en petit train puis balade dans la ville, station balnéaire rendue célèbre par Marcel Proust. Découvrez le Grand Hôtel, sa thalassothérapie, sa promenade piétonne, sa plage de sable fin ainsi que ses villas Belle Epoque.

Dîner au village vacances. Soirée dansante.

JOUR 5

Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES.





Programme 2025

Séjour 8 jours / 7 nuits

JOUR 1 - DIVES-SUR-MER

Arrivée en fin d'après-midi au **Conquérant**. Accueil et installation. Un cocktail de bienvenue vous sera offert, puis, nous vous expliquerons le déroulement de votre séjour. **Dîner au village vacances. Soirée détente**.

JOUR 2 - DÉCOUVERTE DE DIVES-SUR-MER

Matin : Participez à une activité de gymnastique aquatique avec votre animateur au sein de notre village vacances.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Découverte de Dives-sur-Mer : son église du XIème siècle, ses halles, le village d'Art de Guillaume le Conquérant.

Dîner au village vacances. Soirée loto.

JOUR 3 - LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT - 185 KM

Matin : Arrivée à Bénouville et visite de son musée Pégasus Bridge. Puis, route en direction de la Butte Saint-Côme à Bréville-les-Monts pour une visite en extérieur.

Déjeuner au restaurant vers Arromanches.

Après-midi : Promenade le long du Port Artificiel jusqu'à la table d'orientation. Puis, route pour le cimetière américain de Colleville. Et, enfin, direction les plages de Omaha Beach pour une promenade.

Dîner au village vacances. Soirée quizz musical.

JOUR 4 - CABOURG - 10 KM

Matin : Remise en forme avec une séance d'aquapilates.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Visite de Cabourg en petit train puis balade dans la ville, station balnéaire rendue célèbre par Marcel Proust. Découvrez le Grand Hôtel, sa thalassothérapie, sa promenade piétonne, sa plage de sable fin ainsi que ses villas Belle Epoque.

Dîner au village vacances. Soirée dansante.

JOUR 5 - HOULGATE

Matin : Vous pourrez commencer votre journée par une séance de réveil musculaire.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Visite de Houlgate, station balnéaire conviviale et familiale. Découvrez ses 300 villas préservées, son Grand Hôtel, son casino.

Dîner au village vacances. Soirée karaoké.

JOUR 6 - BALADE ET DÉTENTE

Matin : Vous commencerez votre journée par une promenade sur la plage de Cabourg.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Tournoi de pétanque.

Dîner au village vacances. Soirée animée.

JOUR 7 - FALAISE DES VACHES NOIRES

Matin : Détendez-vous avec notre animateur pendant une séance de relaxation.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Promenade sur le secteur de Houlgate jusqu'aux falaises des Vaches Noires.

Dîner au village vacances. Soirée quizz sur la Normandie.

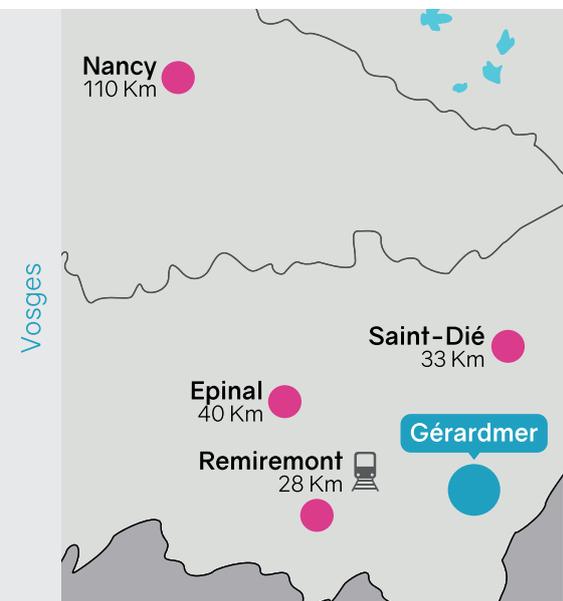
JOUR 8

Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES.

Nichée au cœur des Hautes-Vosges, carrefour entre la Lorraine et l'Alsace, Gérardmer, surnommée la Perle des Vosges, offre toute l'année la possibilité de se ressourcer ! Située sur le coteau des Xettes, la résidence Le Herbau*** vous offre une vue imprenable sur la ville et son lac.

Ouvert de décembre à octobre



Hébergement

La **résidence Le Herbau***** possède **36 appartements** répartis dans 6 bâtiments à flanc de coteaux, dans un espace d'1 ha entièrement clôturé. L'ensemble de nos appartements possède une terrasse ou un balcon exposé plein sud, une salle de bain (douche), des WC, un réfrigérateur, une bouilloire électrique, une cafetière...

- **Appartements couple ou individuel** (36 m²) : Vous disposerez d'une chambre à 2 lits et d'un salon équipé d'une télévision.
- **Appartements familiaux** (46 m²) : Vous pouvez choisir de partager votre appartement avec des membres de votre famille ou des amis. Vous disposerez de 2 chambres à 2 lits. Chaque chambre est équipée d'une salle de bain et de toilettes. Idéalement conçus pour recevoir 2 couples, ces appartements ont un salon commun avec une télévision.

Les animaux sont admis en supplément (5 € / nuit).

Accueil des personnes à mobilité réduite : 1 appartement couple et 1 appartement familial.

Réservation obligatoire - nous consulter.

Équipements

- Parking privé gratuit et clôturé
- Accès WIFI gratuit au bar et à l'accueil
- Bar avec terrasse panoramique
- Salle de restauration
- Laverie gratuite
- Sauna (payant)
- Espace lecture
- Terrain de pétanque
- Jeux de société
- Jeux régionaux

Restauration

Le petit-déjeuner est sous forme de buffet. Les déjeuners et dîners sont servis à table.

Contact sur place

Résidence **Le Herbau***** - 136, chemin de la Pépinière - 88400 Gérardmer

Tél : 03.29.63.69.63

Email : accueil@leherbau.com

Coordonnées GPS :

- Latitude 48.07 707 75
- Longitude 6.86 389 16



Tarifs 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

- **404 €** / personne éligible au programme
- **228 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 176 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Remiremont (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher entre 14h et 16h à la gare. Le dernier jour, le départ de la résidence se fait à 8h30), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café, thé ou infusion le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (77 € / semaine), la taxe de séjour (0,85 € / nuit - base 2025) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Séjour 8 jours / 7 nuits

- **484 €** / personne éligible au programme
- **272 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 212 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Remiremont (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher entre 14h et 16h à la gare. Le dernier jour, le départ de la résidence se fait à 8h30), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café, thé ou infusion le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (94 € / semaine), la taxe de séjour (0,85 € / nuit - base 2025) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Programme 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits – Spécial «Préparons Noël»

JOUR 1 - GÉRARDMER

Arrivée au cours de l'après-midi à la **résidence Le Herbau*****. Installation.
Réunion d'information au restaurant.

Dîner. Soirée détente au bar.

JOUR 2 - DÉCOUVERTE DE GÉRARDMER - 8 KM

Matin : Nous vous ferons découvrir le Herbau*** et ses alentours. Nous vous servirons ensuite le **pot de l'amitié Vosgien** au cours duquel vous sera présenté votre programme de sorties et d'animations.

Déjeuner à la résidence.

Après-midi : Gérardmer, son centre-ville et l'histoire de son textile. Temps libre en ville.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 3 - L'ALSACE ET UN MARCHÉ DE NOËL - 130 KM

Matin : Départ après le petit-déjeuner pour un circuit en Alsace ! Nous franchirons deux cols au cours de cette sortie (le Bonhomme et la Schlucht). Nous rejoindrons notre viticulteur dans sa cave pour une présentation et dégustation de ses vins.

Déjeuner de spécialités locales alsaciennes

Après-midi : Vous pourrez flâner entre les chalets d'un authentique Marché de Noël (la ville sera choisie en fonction des animations proposées aux dates de votre séjour).

Dîner à la résidence. Soirée détente au bar.

JOUR 4 - SECRETS DE CUISINE ET GÉRARDMER - 20 KM

Nous vous présenterons avec humour l'histoire et la recette ancestrale du Munster Coiffé, celle-ci pourrait bien être l'ébauche de la tartiflette. Nous poursuivrons avec les recettes du Kougelhopf et des Bredeles, en compagnie de notre équipe de cuisine.

Déjeuner à la résidence.

Après-midi : Nous irons découvrir en autocar nos artisans de la Vallée des Lacs : confiserie, salaisons et retour à Gérardmer pour les magasins d'usine de textile (en visite libre).

Dîner à la résidence. Soirée animée sur le thème de Noël.

JOUR 5

Départ après le petit-déjeuner.

Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES.



Marché de Noël en Alsace



Colmar



Le lac de Gérardmer



Programme 2025

Séjour 8 jours / 7 nuits

JOUR 1 - GÉRARDMER

Arrivée au cours de l'après-midi à la **résidence Le Herbau*****. Installation.
Réunion d'information au restaurant. **Dîner. Soirée détente au bar.**

JOUR 2 - DÉCOUVERTE DE GÉRARDMER - 8 KM

Matin : Nous vous ferons découvrir le Herbau*** et ses alentours. Nous vous servirons ensuite le **pot de l'amitié Vosgien** au cours duquel vous sera présenté votre programme de sorties et d'animations. **Déjeuner à la résidence.**

Après-midi : Découverte des rives du lac de Gérardmer, après-midi détente au bord de l'eau.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 3 - RECETTES DE CUISINE ET CONFISERIE - 70 KM

Matin : Nous vous présenterons avec humour l'histoire et la recette ancestrale du Munster Coiffé, celle-ci pourrait bien être l'ébauche de la tartiflette. Nous poursuivrons avec la recette du Kougelhopf, en compagnie de notre équipe de cuisine.

Déjeuner à la résidence.

Après-midi : Après le déjeuner, nous irons, en autocar, à Plainfaing pour visiter la célèbre Confiserie des Hautes-Vosges. Nous suivrons à notre retour l'emblématique vallée des Lacs d'origine glaciaire.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 4 - MARCHÉ ET PROMENADE EN BATEAU - 21 KM

Matin : Vous allez pouvoir déambuler dans les allées de notre marché local. Vous pourrez également, si vous le souhaitez, visiter l'Eglise Saint-Barthélémy. **Déjeuner à la résidence.**

Après-midi : Nous partagerons un beau moment de détente sur un bateau promenade pour tout savoir sur le plus grand lac naturel des Vosges. Puis, promenade sur le sentier botanique.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 5 - TOURBIERE DE LISPACH ET ROUTE DES CRÊTES - 90 KM

Matin : Nous nous rendons au bord de la tourbière de Lispach, vous apprendrez comment un lac peut se transformer en un biotope particulier et donner lieu à des légendes étonnantes. Cette halte sera également le moment idéal pour goûter des produits régionaux ! **Déjeuner au restaurant.**

Après-midi : Nous sillonnerons à notre retour l'emblématique routes des crêtes vosgiennes, doux mélange d'histoire, de nature sauvage et d'agriculture de montagne.

Dîner à la résidence. Soirée détente.

JOUR 6 - JEUX EN BOIS ET FLANERIE A GÉRARDMER - 8 KM

Matin : L'occasion sera donnée de découvrir les jeux en bois fabriqués par l'un de nos collègues ! Un joli moment de compétition... Jeux apéritifs ! **Déjeuner à la résidence.**

Après-midi : Découvrez Gérardmer, son centre-ville et l'histoire de son textile. Temps libre en ville.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 7 - BALADE EN FORÊT - 4 KM

Matin : Vidéo « Les Grandes Gueules », le célèbre film tourné dans les Hautes-Vosges. Découvrez au travers de ce film le métier de sagard dans un haut-fer des Hautes-Vosges. **Déjeuner à la résidence.**

Après-midi : Nous irons nous ressourcer au Parcours de Santé, promenade d'environ 3 km, sans difficultés. Nous parlerons de la gestion forestière, entre résineux et feuillus, de notre forêt domaniale.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 8

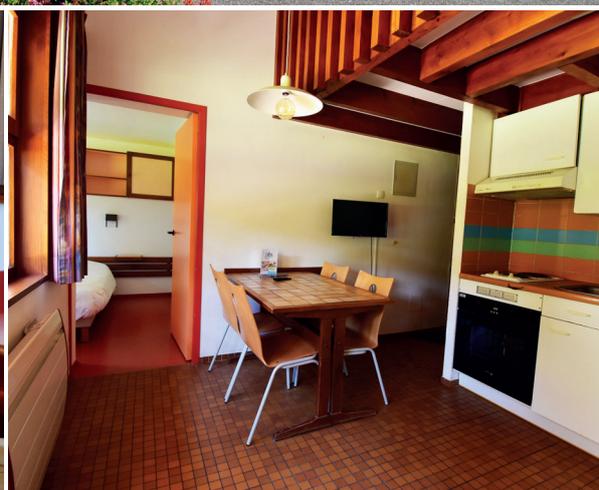
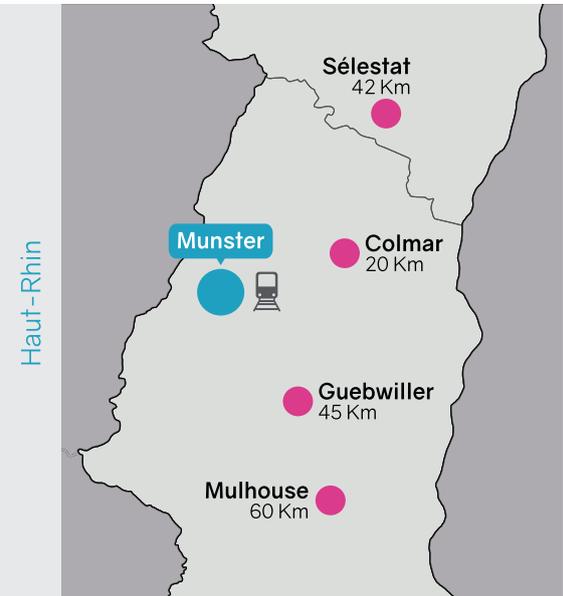
Départ après le petit-déjeuner.

Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES.

Dans un écrin de verdure, au cœur du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, la résidence La Petite Fecht*** bénéficie d'une excellente localisation. A seulement 500 m du centre-ville de Munster et des commerces, c'est le lieu idéal pour passer des vacances reposantes et profiter en toute tranquillité de la beauté de la nature.

Ouvert de novembre à janvier et d'avril à septembre



Hébergement

La résidence La Petite Fecht*** possède **60 appartements** répartis sur 5 secteurs dans un espace de 4 ha entièrement clôturé. L'ensemble de nos appartements possède une terrasse, une salle de bain privative (douche uniquement), des WC séparés, une TV gratuite et une cuisine équipée (réfrigérateur, plaque de cuisson, micro-ondes, four, cafetière, filtres, vaisselle et batterie de cuisine).

- **Appartements 4 personnes** (30 m²) : une chambre avec 1 lit parental et 1 chambre en mezzanine avec 2 lits individuels.
- **Appartements 5 personnes** (30 m²) : une chambre avec 1 lit parental et 1 chambre en mezzanine avec 1 lit individuel et 1 lit superposé.
- **Appartements 6 personnes** (35 m²) : une chambre avec 2 lits superposés et 1 chambre en mezzanine avec 1 lit parental.

Les animaux sont admis en supplément (5 € / nuit).

Accueil des personnes à mobilité réduite : 3 appartements de 4 personnes.

Réservation obligatoire - nous consulter.

Équipements

- Parking privé gratuit
- Accès WIFI gratuit au bar et à l'accueil
- Bar
- Salle de restauration
- Laverie gratuite
- Bibliothèque
- Terrain multisports, de tennis et de pétanque
- Salle de spectacle
- Local vélo
- Bagagerie

Restauration

Le petit-déjeuner est sous forme de buffet. Les déjeuners et dîners sont servis à table.

Contact sur place

Résidence **La Petite Fecht***** - 40A, rue du 9e Zouaves - 68140 Munster

Tél : 03.89.77.00.16

Email : accueil@lapetitefecht.com

Coordonnées GPS :

- Latitude 48.04 531 81
- Longitude 7.12 407 82



Tarifs 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

- **404 €** / personne éligible au programme
- **228 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 176 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Munster (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher entre 14h et 16h à la gare. Le dernier jour, le départ de la résidence se fait à 8h30), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café, thé ou infusion le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (77 € / semaine), la taxe de séjour (0,80 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Séjour 8 jours / 7 nuits

- **484 €** / personne éligible au programme
- **272 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 212 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Munster (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher entre 14h et 16h à la gare. Le dernier jour, le départ de la résidence se fait à 8h30), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café, thé ou infusion le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (94 € / semaine), la taxe de séjour (0,80 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Programme 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

JOUR 1 - MUNSTER

Arrivée au cours de l'après-midi à **La Petite Fecht*****. Accueil et installation, notre équipe se chargera de vos bagages en vous accompagnant à votre logement.

Dîner à la résidence. Soirée détente.

JOUR 2 - DÉCOUVERTE DE MUNSTER

Matin : Rendez-vous dans le hall d'accueil, nous vous ferons découvrir la résidence. Suivie du pot de bienvenue au cours duquel vous sera remis le programme de sorties et d'animations de votre semaine.

Déjeuner à la résidence.

Après-midi : Partez à la découverte de la ville de Munster, votre animatrice vous dévoilera tous ses secrets.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 3 - KAYSERSBERG ET CAVE VITICOLE - 50 KM

Matin : Rendez-vous dans la salle de restauration avec Willy pour un atelier fabrication de Bretzels.

Déjeuner à la résidence.

Après-midi : Visite guidée du village élu préféré des Français en 2017. Kaysersberg est une petite ville alsacienne réputée pour ses jolies maisons à colombages fleuries, ses rues pavées et l'ambiance pittoresque qui y habite. Puis, visite de la cave viticole de notre vigneron récoltant indépendant.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 4 - DÉCOUVERTE DU SCHLITTAGE ET DE LA ROUTE DES CRÊTES - 200 KM

Matin : Départ pour la journée, nous nous arrêterons au musée de la Schlitte situé sur la commune de Muhlbach sur Munster. Ce musée expose aussi naturellement tout ce qui a trait aux essences de bois, au bûcheronnage et au travail du bois, un patrimoine artisanal des anciennes générations qui est ainsi sauvegardé. Le schlittage, une pratique encore courante dans les Vosges au siècle dernier et aujourd'hui disparue, revit grâce au travail des bénévoles du musée.

Après, découverte de la Route des Crêtes en passant par le col du Platzerwasel qui nous amènera au point de vue de la station du Markstein (vue imprenable sur les Vosges et le début de la chaîne des Alpes).

Repas en ferme Auberge.

Après-midi : Balade sur la route des Crêtes, en passant par le Hohneck, pour rejoindre son col le plus connu, le col de la Schlucht, avec des points de vue sur la vallée de Munster.

Dîner à la résidence. Soirée détente.

JOUR 5

Matin : **Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.**

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES.





Programme 2025

Séjour 8 jours / 7 nuits

JOUR 1 - MUNSTER

Arrivée au cours de l'après-midi à **La Petite Fecht*****. Accueil et installation, notre équipe se chargera de vos bagages en vous accompagnant à votre logement. **Dîner à la résidence. Soirée détente.**

JOUR 2 - DÉCOUVERTE DE MUNSTER

Matin : Rendez-vous dans le hall d'accueil, nous vous ferons découvrir la résidence. Suivie du pot de bienvenue au cours duquel vous sera remis le programme de sorties et d'animations de votre semaine. **Déjeuner à la résidence.**

Après-midi : Partez à la découverte de la ville de Munster, votre animatrice vous dévoilera tous ses secrets.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 3 - KAYSERSBERG ET CAVE VITICOLE - 50 KM

Matin : Rendez-vous dans la salle de restauration avec Willy pour un atelier fabrication de Bretzels. **Déjeuner à la résidence.**

Après-midi : Visite guidée du village élu préféré des Français en 2017. Kaysersberg est une petite ville alsacienne réputée pour ses jolies maisons à colombages fleuries, ses rues pavées et l'ambiance pittoresque qui y habite. Puis, visite de la cave viticole de notre vigneron récoltant indépendant. **Dîner à la résidence. Soirée animée.**

JOUR 4 - DÉCOUVERTE DU SCHLITTAGE ET DE LA ROUTE DES CRÊTES - 200 KM

Matin : Départ pour la journée, nous nous arrêterons au musée de la Schlitte situé sur la commune de Muhlbach sur Munster. Ce musée expose aussi naturellement tout ce qui a trait aux essences de bois, au bûcheronnage et au travail du bois, un patrimoine artisanal des anciennes générations qui est ainsi sauvegardé. Le schlittage, une pratique encore courante dans les Vosges au siècle dernier et aujourd'hui disparue, revit grâce au travail des bénévoles du musée.

Après, découverte de la Route des Crêtes en passant par le col du Platzerwasel qui nous amènera au point de vue de la station du Markstein (vue imprenable sur les Vosges et le début de la chaîne des Alpes). **Repas en ferme Auberge.**

Après-midi : Balade sur la route des Crêtes, en passant par le Hohneck, pour rejoindre son col le plus connu, le col de la Schlucht, avec des points de vue sur la vallée de Munster. **Dîner à la résidence. Soirée détente.**

JOUR 5 - FABRICATION DU MUNSTER ET COLMAR - 50 KM

Matin : Départ à pied de la résidence pour la visite de la Ferme à la découverte de la fabrication du fromage emblématique « le Munster ». **Déjeuner à la résidence.**

Après-midi : Direction Colmar, sa vieille ville est dotée de ruelles pavées, bordées d'édifices médiévaux à colombages ou du début de l'époque Renaissance. L'église gothique Saint-Martin, datant du XIIIe siècle, se trouve sur la place de la Cathédrale, en plein centre, et n'oublions pas la célèbre Petite Venise. Visite en petit train puis quartier libre.

Dîner à la résidence. Soirée animée.

JOUR 6 - SENTIER DES POETES

Matin : Déambulez dans les allées de notre petit marché local de Munster. **Déjeuner à la résidence.**

Après-midi : Sortie pédestre sur le sentier des poètes. Ce chemin original a été inauguré le 19 octobre en présence de nombreuses personnalités venues de toute l'Alsace. Le principe est le suivant : se promener dans la ville et dans les alentours de Munster en suivant un itinéraire qui part de la place de la gare et y revient en découvrant au fur et à mesure 31 panneaux qui présentent l'œuvre des principaux poètes alsaciens par le biais d'extraits de poèmes, accompagnés à chaque fois de leur traduction. **Dîner à la résidence. Soirée animée.**

JOUR 7 - MUNSTER

Matin : Animations jeux divers sur la résidence. **Déjeuner à la résidence.**

Après-midi : Temps libre pour profiter de Munster une dernière fois.

Dîner à la résidence. Diffusion d'un film sur la région Alsace.

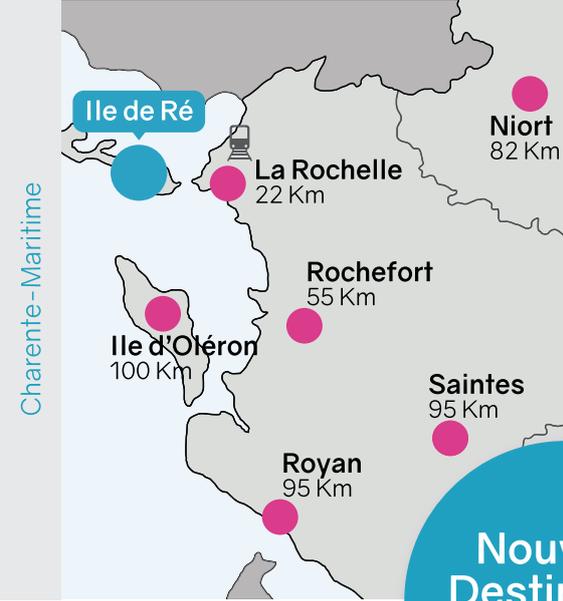
JOUR 8

Matin : **Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.**

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES.

Station balnéaire située sur la côte sud de l'Île de Ré, le Bois-Plage-en-Ré présente 6 km de plages, qui cachent derrière leurs dunes un vaste territoire boisé propice à de longues randonnées pédestres. Le Village Océanique*** est respectueux de la nature au cœur de la forêt et proche de la mer.

Ouvert d'avril à novembre



Nouvelle Destination 2025



Hébergement

Le **village vacances Le Village Océanique***** possède 111 mobil homes, 130 bungalows et 39 chalets répartis dans un parc de 11 ha :

Chaque logement est équipé d'une salle de bain (douche), WC séparés, TV, cuisine équipée (plaque vitrocéramique, réfrigérateur, micro-ondes, cafetière électrique), terrasse avec mobilier de jardin.

Accueil des personnes à mobilité réduite :

4 mobil homes 4 pers., 4 bungalows 4 pers. et 1 bungalow 7 pers. sont accessibles PMR.

Réservation obligatoire - nous consulter

Équipements

- Parking gratuit
- Piscine extérieure chauffée (ouverte de mai à septembre) avec grande terrasse solarium
- Espace Gym extérieur
- Bar avec terrasse extérieure
- Accès WIFI gratuit dans les espaces communs
- Salle de spectacle intérieure et multi-activités
- Bibliothèque (à l'accueil)
- Laverie (payante)
- Terrain multisports et de beach-volley
- Terrains de pétanque
- Tennis de table

Restauration

Le petit-déjeuner est sous forme de buffet. Les déjeuners et dîners en buffet ou à table.

Contact sur place

Village vacances **Le Village Océanique***** - Chemin des Peux Blancs - 17580 Le Bois-Plage-en-Ré (Ile de Ré)

Tél : 05.46.09.23.22

Email : accueil@levillageoceanique.com

Coordonnées GPS :

- Latitude 46.17 23 71
- Longitude -1.35 59 54



Tarifs 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

- **404 €** / personne éligible au programme
- **228 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 176 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de La Rochelle (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher à 17h à la gare. Le dernier jour, le départ du village vacances se fait à 9h), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (77 € / semaine), la taxe de séjour (0,88 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Séjour 8 jours / 7 nuits

- **484 €** / personne éligible au programme
- **272 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 212 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de La Rochelle (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher à 17h à la gare. Le dernier jour, le départ du village vacances se fait à 9h), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (94 € / semaine), la taxe de séjour (0,88 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Programme 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

JOUR 1 - BOIS-PLAGE-EN-RÉ

Arrivée en fin d'après-midi au **Village Océanique**. Accueil et installation. Un cocktail de bienvenue vous sera offert.
Dîner au village vacances. Soirée réunion d'informations sur le déroulé de la semaine.

JOUR 2 - A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERROIR - 17 KM

Matin : Matinée libre, profitez des installations du site et des activités de la semaine. Possibilité de location de vélos sur place.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Départ pour la coopérative des vignerons pour l'expérience « Immersion dans le monde des spiritueux Rétais » suivie d'une dégustation de 2 pineaux. Puis, direction St Martin de Ré, pour une visite libre de la ville, ses remparts, ses ruelles fleuries, son clocher... Profitez-en pour aller déguster une glace à la Martinière, l'un des meilleurs glaciers de France !

Dîner au village vacances. Soirée conférence Vauban.

JOUR 3 - DÉTENTE ET FARNIENTE

Matin : Randonnée pédestre entre forêt et plage (4 km).

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Détente au bord de la piscine, jeux d'adresse et thé dansant.

Dîner au village vacances. Soirée cinéma.

JOUR 4 - JOURNÉE DÉCOUVERTE DE L'ILE DE RÉ - 69 KM

Matin : Départ pour le nord de l'île en direction d'Ars en Ré, petit village de pêcheurs, célèbre pour son clocher atypique, son marché et ses venelles. Vous partirez ensuite à la découverte d'une réserve naturelle et préservée « Lilleau des Niges », où vous pourrez vous balader en observant toute la faune et la flore rétaises.

Déjeuner au pied du phare des Baleines.

Après-midi : Direction le village artisanal de Loix pour une visite de sa savonnerie, spécialisée dans le lait d'ânesses.

Dîner au village vacances. Soirée loto.

JOUR 5

Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES.



St Martin de Ré



Le phare des Baleines





Programme 2025

Séjour 8 jours / 7 nuits

JOUR 1 - BOIS-PLAGE-EN-RÉ

Arrivée en fin d'après-midi au **Village Océanique**. Accueil et installation. Un cocktail de bienvenue vous sera offert.
Dîner au village vacances. Soirée réunion d'informations sur le déroulé de la semaine.

JOUR 2 - A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE TERROIR - 17 KM

Matin : Matinée libre, profitez des installations du site et des activités de la semaine. Possibilité de location de vélos sur place.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Départ pour la coopérative des vignerons pour l'expérience « Immersion dans le monde des spiritueux Rétais » suivie d'une dégustation de 2 pineaux. Puis, direction St Martin de Ré, pour une visite libre de la ville, ses remparts, ses ruelles fleuries, son clocher... Profitez-en pour aller déguster une glace à la Martinière, l'un des meilleurs glaciers de France !

Dîner au village vacances. Soirée conférence Vauban.

JOUR 3 - DÉTENTE ET FARNIENTE

Matin : Randonnée pédestre entre forêt et plage (4 km). **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Détente au bord de la piscine, jeux d'adresse et thé dansant.

Dîner au village vacances. Soirée cinéma.

JOUR 4 - JOURNÉE DÉCOUVERTE DE L'ILE DE RÉ - 69 KM

Matin : Départ pour le nord de l'île en direction d'Ars en Ré, petit village de pêcheurs, célèbre pour son clocher atypique, son marché et ses venelles. Vous partirez ensuite à la découverte d'une réserve naturelle et préservée « Lilleau des Niges », où vous pourrez vous balader en observant toute la faune et la flore rétaises.

Déjeuner au pied du phare des Baleines.

Après-midi : Direction le village artisanal de Loix pour une visite de sa savonnerie, spécialisée dans le lait d'ânesses.

Dîner au village vacances. Soirée loto.

JOUR 5 - LA ROCHELLE - 46 KM

Matin : Vous pourrez vous détendre et bénéficier des équipements du Village Océanique ou profiter des jeux à disposition. Vous aurez également la possibilité de vous balader librement autour du village vacances.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Visite libre de La Rochelle, découvrez selon votre envie son port, son aquarium, la tour St Jean d'Acre, ses musées, ses parcs, ses rues commerçantes : il y en aura pour tous les goûts !

Dîner au village vacances. Soirée quizz.

JOUR 6 - DÉGUSTATION

Matin : Balade pédestre jusqu'au point culminant de l'île de Ré (3 km). **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Profitez de la programmation des animations. Toutes les animations sont à votre disposition : gym douce, pétanque, danse de salon, jeux d'adresse. En fin d'après-midi, dégustation d'huîtres, vin blanc et grillons charentais !

Dîner au village vacances. Soirée Guinguette.

JOUR 7 - BOIS PLAGE EN RÉ

Matin : Participez à une activité de gymnastique aquatique ou douce avec votre animateur au sein de notre village vacances.

Déjeuner au village vacances.

Après-midi : Tournoi de pétanque et activités manuelles.

Dîner au village vacances. Soirée casino avec notre équipe.

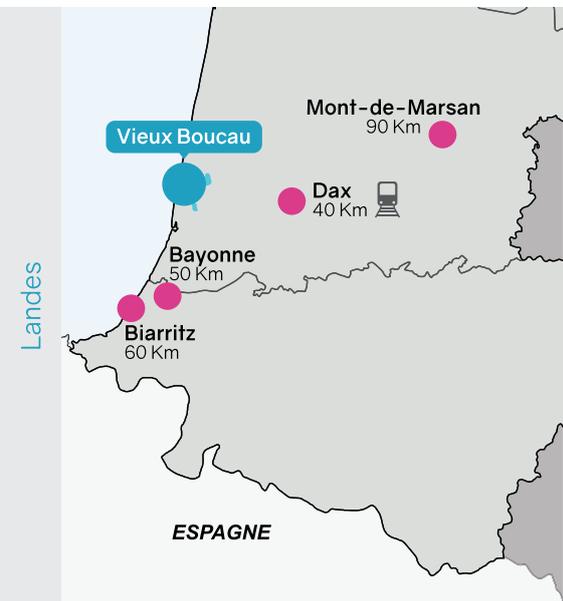
JOUR 8

Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES.

Située sur la côte sud des Landes, Vieux Boucau les Bains est une station balnéaire familiale qui s'étend entre le lac marin de Port d'Albret de 60 hectares, la dune océane et la forêt landaise. Le village vacances Le Junka*** est idéalement situé en plein cœur de la station.

Ouvert d'avril à octobre en gîte et de mai à septembre en pension



Hébergement

Le **village vacances Le Junka***** possède 144 logements avec salle de bain et toilettes séparés dans chaque logement :

- **Hébergements hôteliers** de 1 à 3 chambres.
- **Appartements** avec cuisine de 2 à 4 pièces en location.

Ces logements sont répartis dans 3 bâtiments de 2 étages maximum, sans ascenseur. Prêt de table et de fer à repasser à la réception.

Chaque logement est équipé d'une TV.

Les animaux sont admis hors vacances d'été et en supplément (5 € / nuit).

Accueil des personnes à mobilité réduite : 2 chambres (4 et 3 personnes) et 2 appartements (3 à 6 personnes).

Réservation obligatoire - nous consulter

Équipements

- Parking privé et gratuit
- Piscine extérieure chauffée (d'avril à octobre) et bassin pour enfants
- Restaurant avec terrasse
- Bar avec terrasse
- Accès WIFI gratuit à l'accueil
- Salle de spectacle
- Espace jeu et lecture
- Laverie (payante)
- Local à vélos
- Terrain multisports et terrains de pétanque
- Tennis de table
- Casier réfrigéré (payant) dans salle commune

Restauration

Le petit-déjeuner est sous forme de buffet. Les déjeuners et dîners sont servis à table.

Contact sur place

Village vacances Le Junka*** - Avenue de la Plage - 40480 Vieux Boucau

Tél : 05.58.419.419

Email : accueil@lejunka.com

Coordonnées GPS :

- Latitude 43.78 59 49
- Longitude -1.40 30 83



Tarifs 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

- **404 €** / personne éligible au programme
- **228 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 176 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Dax (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher à 17h à la gare. Le dernier jour, le départ du village vacances se fait à 9h), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (77 € / semaine), la taxe de séjour (1,15 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Séjour 8 jours / 7 nuits

- **484 €** / personne éligible au programme
- **272 €** / personne éligible à l'aide financière de l'ANCV (subvention ANCV = 212 €)

Le tarif comprend :

Le transfert A/R de la gare de Dax (lors de l'arrivée, la navette vient vous chercher à 17h à la gare. Le dernier jour, le départ du village vacances se fait à 9h), l'apéritif de bienvenue, la pension complète (vin à discrétion, café le midi), l'hébergement en base double, les lits faits à l'arrivée, le linge de toilette, les animations de soirées, l'assurance MAIF, le transport pour les excursions, les entrées aux différentes visites inscrites au programme, le déjeuner au restaurant pour la sortie à la journée, l'encadrement par un accompagnateur, le guidage mentionné au programme et la Cotisation Economique et Solidaire.

Le tarif ne comprend pas :

Le transport aller / retour, le supplément chambre individuelle (94 € / semaine), la taxe de séjour (1,15 € / nuit - base 2024) et l'assurance annulation multirisque (22 € / personne).

Programme 2025

Séjour 5 jours / 4 nuits

JOUR 1 - VIEUX BOUCAU

Arrivée en fin d'après-midi au Junka. Vous pourrez vous installer tranquillement et profiter des infrastructures mises en place pour votre détente. **Dîner au village vacances.**

JOUR 2 - VIEUX BOUCAU : DU VILLAGE DE PÊCHEUR A LA STATION BALNEAIRE - 3 KM

Matin : Présentation du programme de votre séjour, un cocktail de bienvenue vous sera offert. Puis partez à la découverte de la station balnéaire de Vieux Boucau : les arènes, le fronton, les plages océanes, le lac marin, le centre-ville avec son marché, l'église Saint-Clément... **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Participez à un tournoi de pétanque au sein de notre village vacances.

Dîner au village vacances. Soirée Blind Test.

JOUR 3 - SAINT-JEAN-DE-LUZ - 124 KM

Matin : Découvrez l'histoire de la Pinasse boucalaise aussi appelée la Sauvagine dans l'espace muséographique de « Chiouleben ». **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Partez explorer Saint-Jean-de-Luz : la Maison Louis XIV, l'Eglise Saint-Jean-Baptiste et la Baie de Saint-Jean-de-Luz. Retour par Espelette, capitale du Piment.

Dîner au village vacances. Soirée Région ou jeux libres.

JOUR 4 - BIARRITZ / HENDAYE / FONTARRABIE : UNE JOURNEE EN ESPAGNE - 192 KM

Matin : Commencez votre journée par la Côte Basque, avec un arrêt prévu à Biarritz pour y admirer son phare et son rocher. Puis, direction Hendaye avec une balade le long de la baie (1 km). **Déjeuner dans un restaurant sur le port d'Hendaye.**

Après-midi : En route pour Fontarrabie, de l'autre côté de la Bidassoa, village typique espagnol où vous pourrez visiter sa place romaine principale et son église. Le car vous amènera ensuite au mont Jaizkibel pour observer l'une des plus belles vues du Pays Basque. En fin de journée, une petite pause « contrebande » sera faite à la frontière afin de profiter, si vous le souhaitez, de nombreux produits détaxés et de la magnifique vue qui s'offre à vous au sommet.

Dîner au village vacances. Soirée détente libre.

JOUR 5

Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES. **Pour la sortie en Espagne, carte d'identité ou passeport à jour obligatoire.**



Forêt landaise



Biarritz



Plage landaise



Programme 2025

Séjour 8 jours / 7 nuits

JOUR 1 - VIEUX BOUCAU

Arrivée en fin d'après-midi au **Junka**. Vous pourrez vous installer tranquillement et profiter des infrastructures mises en place pour votre détente. **Dîner au village vacances.**

JOUR 2 - VIEUX BOUCAU : DU VILLAGE DE PÊCHEUR A LA STATION BALNEAIRE - 3 KM

Matin : Présentation du programme de votre séjour, un cocktail de bienvenue vous sera offert. Puis partez à la découverte de la station balnéaire de Vieux Boucau : les arènes, le fronton, les plages océanes, le lac marin, le centre-ville avec son marché, l'église Saint-Clément... **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Participez à un tournoi de pétanque au sein de notre village vacances.

Dîner au village vacances. Soirée Blind Test.

JOUR 3 - SAINT-JEAN-DE-LUZ - 124 KM

Matin : Découvrez l'histoire de la Pinasse boucalaise aussi appelée la Sauvagine dans l'espace muséographique de « Chiouleben ». **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Partez explorer Saint-Jean-de-Luz : la Maison Louis XIV, l'Eglise Saint-Jean-Baptiste et la Baie de Saint-Jean-de-Luz. Retour par Espelette, capitale du Piment.

Dîner au village vacances. Soirée Région ou jeux libres.

JOUR 4 - BIARRITZ / HENDAYE / FONTARRABIE : UNE JOURNEE EN ESPAGNE - 192 KM

Matin : Commencez votre journée par la Côte Basque, avec un arrêt prévu à Biarritz pour y admirer son phare et son rocher. Puis, direction Hendaye avec une balade le long de la baie (1 km).

Déjeuner dans un restaurant sur le port d'Hendaye.

Après-midi : En route pour Fontarrabie, de l'autre côté de la Bidassoa, village typique espagnol où vous pourrez visiter sa place romaine principale et son église. Le car vous amènera ensuite au mont Jaizkibel pour observer l'une des plus belles vues du Pays Basque. En fin de journée, une petite pause « contrebande » sera faite à la frontière afin de profiter, si vous le souhaitez, de nombreux produits détaxés et de la magnifique vue qui s'offre à vous au sommet.

Dîner au village vacances. Soirée détente libre.

JOUR 5 - VIEUX BOUCAU : UNE JOURNEE DETENTE AU JUNKA

Matin : Participez à une activité de gymnastique aquatique ou douce avec votre animateur au sein de notre village vacances. **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Au bar, votre animateur vous proposera un atelier créatif.

Dîner Landais au village vacances. Soirée concert variétés françaises.

JOUR 6 - VIEUX BOUCAU : ARTISANAT ET LAC MARIN - 5 KM

Matin : Profitez de cette matinée libre pour déambuler dans le marché de Vieux Boucau, rencontrer des producteurs et déguster de produits locaux et typiques de la région. **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Promenade pédestre autour du lac marin (4,5 km), entre Vieux Boucau et Soustons Plage. Découvrez ce lac artificiel puis longez la dune océane jusqu'à l'embouchure avec l'océan Atlantique.

Dîner au village vacances. Soirée dansante.

JOUR 7 - VIEUX BOUCAU : LA FORÊT LANDAISE - 7 KM

Matin : Matinée libre que vous pourrez consacrer à la flânerie dans le centre-ville en vous laissant tenter par quelques achats ou choisissez de profiter de l'air marin à l'océan. **Déjeuner au village vacances.**

Après-midi : Balade pédestre de la forêt landaise au départ du village vacances. Cette promenade commentée de 7 km vous fera entrer dans la forêt et suivre le sentier de la Palombière. Aménagé après le passage de la tempête Klaus en 2009, il met en valeur le patrimoine naturel de la commune de Vieux Boucau.

Repas traditionnel (autour du canard) au village vacances. Soirée Loto.

JOUR 8

Départ après le petit-déjeuner. Panier repas fourni.

Ce programme est proposé à titre indicatif, il peut être soumis à modification tout en conservant les critères du programme SENIORS EN VACANCES. **Pour la sortie en Espagne, carte d'identité ou passeport à jour obligatoire.**



Vous souhaitez vous rendre vers nos destinations en train ?

Nous pouvons réserver votre billet de train de votre domicile à nos villages vacances pour vous.

A votre arrivée à destination vous êtes pris en charge gratuitement par notre bus / navette pour votre transfert vers le village vacances.

Votre avantage : pas besoin de vous déplacer en gare, nous effectuons la réservation et vous recevrez votre billet chez vous !*

Pour plus d'informations, contactez le service réservation au : **03.28.04.54.54**

Partez l'esprit tranquille,
ARTES Tourisme s'occupe de tout !

*5 € de frais de dossier

Assurez-vous des disponibilités au 03.28.04.54.54 ou à reservations@artestourisme.fr, puis renvoyez ce bulletin rempli, daté et signé à : ARTES Tourisme - Immeuble Le Marc'q - 159-A avenue de la Marne - 59700 MARCQ-EN-BAROEUL

ARTES se réserve le droit d'annuler, jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée, tout séjour si l'effectif de 10 personnes minimum n'est pas atteint.

- Afin de confirmer la réservation, j'envoie ce document et je règle un acompte de **150 € / personne** + Assurance annulation.
- Si le séjour est à J-30, je règle la totalité.
- Je m'engage à régler le solde un mois avant mon arrivée, sans rappel d'ARTES.
- Si le règlement est par **chèque bancaire** : le mettre à l'ordre d'**ARTES Tourisme**

N° de dossier ARTES
AN25 -

Nom et prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

E-mail* :@.....

Destination :

Dates : du/...../..... au/...../.....

Je souhaite la navette gare/lieu de séjour (voir programme pour les horaires de la navette gratuite) : Oui Non

Noms et Prénoms de chaque participant	Date de naissance	N° de Référence ANCV 2025
Commentaires		
Sous-total Séjour		
Je souscris à une Assurance Annulation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Assurever assure vos voyages : Assurance Multirisque (annulation motif médical / interruption séjour / rapatriement) :		22 € / personne
TOTAL		
Acompte réglé ce jour (si date de début du séjour supérieur à 30 jours) : 150 € / personne + Assurance Annulation		

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente ARTES (en fin de catalogue) Date :/...../..... Signature :

Tout dossier incomplet ne sera pas traité
*Pour un meilleur environnement nous privilégions l'envoi par mail

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Mutuaide
Assistance

Compagnie : Mutuaide Assistance, Agrément N° 4021137

Entreprise d'assurance agréée en France et régie par le Code des assurances français

Produit : ASSURANCE ARTES TOURISME

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré-contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

Assurance ARTES Tourisme est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.

Qu'est-ce qui est assuré ?

Formule « Multirisque » :

Souscription de 22 € / personne

• ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 8000 € / personne
et 40000 € / événement

• BAGAGES

Jusqu'à 1500 € / personne
et 5000 € / événement

• FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 30000 € / événement

• ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Transport / Rapatriement

- Prolongation de séjour jusqu'à 100 € / nuit /
personne avec un maximum de 10 nuits

- Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 75000 € ou
150000 € / personne selon les zones

- Rapatriement du corps

- Assistance juridique à l'étranger jusqu'à 5000 € /
personne

- Retour anticipé

- Frais de recherche et de secours jusqu'à 2500 € /
personne et 8000 € / événement

Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage
- Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, grèves, actes de terrorisme
- Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité
- Les épidémies sauf dérogations stipulée à la garantie, pollution et catastrophes naturelles, ainsi que leurs conséquences
- Les frais médicaux dans le pays de domicile

Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat :

- Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance
- Les événements, maladies ou accidents ayant fait l'objet d'une première constatation, d'une rechute, d'une aggravation ou d'une hospitalisation entre le date d'achat du séjour et la date de souscription du présent contrat d'assurance
- Les conséquences de l'usage de drogues, de stupéfiants non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool
- Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat
- Les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les 6 mois précédant la date de départ en voyage

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions :

- L'Assuré doit être domicilié en France métropolitaine, dans les DOM-ROM, COM et collectivités sui generis ou en Europe





Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, à l'exception des pays recensés par le Ministère des Affaires étrangères français comme étant en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, subissant des représailles, des restrictions à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.), des pays subissant des actes de terrorisme, ayant subi des catastrophes naturelles ou une désintégration du noyau atomique ainsi que les pays subissant tout autre cas de force majeure.

Quelles sont mes obligations ?

• A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation. L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

• En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense. Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.

Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.

Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

• Début de la couverture

La garantie « Annulation de voyage » prend effet le jour de la souscription du présent contrat. Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

• Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

• Fin de la couverture

La garantie « Annulation de voyage » expire le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller). Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.

Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.

Conditions Générales de Vente GIR ANCV

ARTES Tourisme est une filiale d'ARTES Découverte et Vacances, association de tourisme régie par la loi de 1901, créée en 1988. Sa vocation est l'organisation de séjours dans les résidences et villages vacances dont elle est gestionnaire ou partenaire. Son immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours est n° IM059190001. Garantie financière auprès du FMS de l'UNAT.

Conformément à l'évolution du Code du tourisme qui est entré en vigueur le 1er juillet 2018, les conditions générales de vente sont soumises aux articles R 211-3 à R 211-11 relatifs à l'organisation et la vente de voyages ou de séjours, modifiés par le décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009, en vigueur le 1er novembre 2011, dont une évolution a eu lieu et est entrée en vigueur le 1er juillet 2018.

Aux termes des articles L 211-8 et L 211-18 du Code du tourisme, les stipulations ci-dessous ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique. L'achat d'un séjour ou d'un voyage implique pour l'acheteur d'adhérer à l'ensemble des conditions générales de vente ci-dessous, sans exclusion possible.

COTISATION ECONOMIQUE ET SOLIDAIRE (CES)

Les séjours organisés par ARTES TOURISME sont ouverts à tous, moyennant une cotisation économique et solidaire. Celle-ci est offerte dans le cadre des séjours ANCV.

TARIFS ET PRIX

Les prix sont donnés toutes taxes comprises en euros. Seule la taxe de séjour n'est pas incluse et se règle à l'arrivée (sauf indication contraire).

Lors de la réservation, un acompte de 150 € / personne doit être versé ainsi que le montant de la souscription de l'assurance, le cas échéant. Le solde de la facture doit être réglé, sans rappel d'ARTES TOURISME, au plus tard 30 jours avant le séjour. En cas d'inscription tardive (moins d'1 mois avant le départ), le montant total est à régler dès la réservation. Aucune contestation concernant les prix d'ARTES TOURISME ne sera acceptée après l'inscription à un séjour. De plus, le règlement de la facture sous-entend l'acceptation des tarifs et des conditions du voyage. Les prix figurant sur le catalogue ou le site Internet sont donnés à titre purement indicatif et peuvent être soumis à variation sans aucun préavis. Seuls les prix fixés dans la réservation prévalent en cas de différence avec ceux figurant sur le catalogue ou le site Internet.

REVISION PRIX

Conformément à l'article L211-12 du 22 juillet 2009 (modifié par l'ordonnance du 2017-1717 du 20 décembre 2017), les prix prévus au contrat ne sont pas révisibles, sauf s'il s'agit de variations dues au coût des transports (hausse du coût du carburant, des redevances et taxes) et/ou variation du taux de change de la destination. Cette révision des prix ne peut intervenir que dans le cas où la répercussion de la variation sur le prix total de la prestation aurait pour effet d'augmenter ou de baisser ce prix total de plus de 3 %. Aucune modification du prix ne peut être appliquée moins de 20 jours avant la date de départ prévue pour les clients déjà inscrits.

Dans l'éventualité d'une majoration du prix de vente d'un séjour, le client serait averti par ARTES TOURISME par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai maximum de 20 jours avant le départ.

En cas de variation du prix à la baisse en raison des facteurs visés ci-dessus, le client a droit à une réduction du prix.

PAIEMENT

Pour les réservations effectuées par le client plus de 30 jours avant la date du début du séjour sélectionné, la réservation effectuée par le client devra être accompagnée du paiement de l'acompte visé ci-dessous. La réservation du séjour ne sera définitive qu'après réception et encaissement par ARTES TOURISME d'un acompte de 150 € par personne, ainsi que le montant de la souscription de l'assurance et, envoi par ARTES TOURISME de la confirmation de séjour laquelle tient lieu de facture pour le client.

En cas de réservation par téléphone, un numéro d'option sera attribué au Client, et il lui appartiendra de régler l'acompte dans un délai maximal de 7 jours francs suivants l'attribution de l'option de réservation, le numéro de celle-ci devant impérativement être rappelé lors du règlement. A défaut de réception du règlement de l'acompte dans le délai susvisé, l'option de réservation sera caduque. Le paiement du solde du prix du séjour doit intervenir au plus tard le 30ème jour avant la date de début du séjour du Client. Ce paiement doit impérativement être accompagné de la référence du dossier.

Pour les réservations effectuées par le client moins de 30 jours avant la date du début du séjour sélectionné : le client devra régler, sans délai, la totalité du prix total du séjour (en euros TTC). La réservation d'un séjour ne sera définitive qu'après réception et encaissement par ARTES TOURISME du règlement du Client et envoi par ARTES TOURISME de la confirmation de séjour laquelle tient lieu de facture pour le Client. En cas de réservation par téléphone, un numéro d'option sera attribué au Client, et il lui appartiendra de régler la totalité du prix total du séjour (en euros TTC) dans un délai maximal de 7 jours francs suivants l'attribution de l'option de réservation, le numéro de celle-ci devant impérativement être rappelé lors du règlement. A défaut de réception du règlement dans le délai susvisé, l'option de réservation sera caduque.

Les modes de paiement acceptés par ARTES TOURISME sont les suivants : cartes bleues (VISA, Mastercard), carte American Express, chèques, virements bancaires, chèques vacances émis par l'Agence Nationale des Chèques Vacances, chèques cadeaux (Up Cadhoc, Kadéo Edenred, ANCV Chèque-Vacances / Connect, Sodexo et Tir groupé), aides VACAF.

L'envoi des chèques vacances et cadeaux doit obligatoirement être réalisé par courrier recommandé avec accusé de réception au siège d'ARTES TOURISME - Immeuble Le Marc'q - 159-A avenue de la Marne - 59700 MARCQ-EN-BAROEUL. ARTES TOURISME dégage toute responsabilité en cas d'annulation de réservation en cas d'envoi de chèques par courrier normal.

En cas de retard ou défaut de paiement : une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement conformément aux dispositions de l'article L 441-3 du Code de commerce. Des pénalités correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal seront appliquées en l'absence ou en cas de retard de paiement.

ANNULATION

AVANT LE SEJOUR

Toute modification ou annulation de séjour sera notifiée par écrit. En cas d'annulation totale ou partielle du séjour et sous réserve d'exigences supérieures de la part des prestataires de service engagés dans l'élaboration des séjours, les montants suivants seront facturés en fonction des délais indiqués.

Annulation du séjour du fait du client :

Le montant de la facture des frais d'annulation s'établira ainsi :

- si l'annulation intervient à plus de 30 jours avant le début du séjour : la totalité de l'acompte est conservé ;
- si l'annulation intervient entre 29 jours et 15 jours avant le début du séjour : 60 % du montant total du séjour est conservé ;
- si l'annulation intervient entre 14 et 8 jours avant le début du séjour : 80 % du montant total est conservé ;
- si l'annulation intervient moins de 8 jours jusqu'à l'arrivée : 100 % du montant total du séjour est conservé ;
- le trop-perçu dans le cas de résolution sera remboursé au Client, quatorze jours au plus tard après la date de résolution du contrat.

Annulation du fait d'ARTES TOURISME :

1° ARTES TOURISME peut résoudre le contrat et rembourser intégralement le voyageur des paiements effectués, mais il n'est pas tenu à une indemnisation supplémentaire, si le nombre de personnes inscrites pour le voyage ou le séjour est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat et que le vendeur notifie la résolution du contrat au voyageur dans le délai maximum de trente jours avant le début du voyage ou séjour.

ou

2° ARTES TOURISME est empêché d'exécuter le contrat en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables et notifie la résolution du contrat au voyageur dans les meilleurs délais avant le début du voyage ou du séjour.

PENDANT LE SEJOUR

Tout séjour interrompu ou abrégé, ou toute prestation non consommée du fait du Client, pour quelque raison que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement et n'est donc pas incluse dans le cadre de l'assurance annulation.

ASSURANCES

A) Responsabilité Civile :

Chaque participant aux séjours ARTES TOURISME bénéficie d'une assurance responsabilité civile et rapatriement auprès de la MAIF de NIORT sous le numéro de police 4268638. Le contrat couvre uniquement les activités pratiquées dans les équipements ARTES TOURISME et/ou sous la responsabilité d'ARTES TOURISME. Ces activités sont définies contractuellement. La MAIF couvre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que les participants aux séjours ou aux voyages peuvent encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels causés à un tiers et résultant d'un événement à caractère accidentel (les participants sont considérés comme tiers entre eux).

B) Assistance :

L'assistance couvre notamment le rapatriement en cas de blessures ou de maladie, ainsi que la prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation. La garantie assistance fonctionne également en cas de décès d'un bénéficiaire et d'un décès d'un proche. En cas de besoin, le responsable d'ARTES TOURISME prendra contact avec MAIF Assistance (prestations d'Inter Mutuelle Assistance).

C) Annulation :

ARTES TOURISME a souscrit auprès du cabinet ASSUREVER :

- l'assurance multirisque, facultative de 22 € / personne

L'Assurance multirisque : couvre à partir du moment où les Clients souscrivent à l'assurance et jusqu'à la fin du séjour notamment en cas d'interruption du séjour. Elle prend effet en cas de maladie grave, d'accident corporel grave, d'un décès d'un bénéficiaire ou d'un proche, suite la modification de la date des congés par l'employeur, suite au vol des papiers d'identités. Elle offre une garantie également en cas de retard d'avion ou de train et offre une assistance rapatriement ainsi qu'une garantie en cas d'interruption de séjour dû au séjour hôtelier, à la location ou au transport. L'assurance prend effet également en cas de disparition et/ou de détérioration des bagages, objets et effets personnels, ainsi que pour le retard dans l'acheminement des bagages sur le lieu de séjour.

CESSION DU CONTRAT

Le participant peut, moyennant un préavis raisonnable adressé à ARTES TOURISME céder son contrat, à une personne satisfaisant toutes les conditions applicables à ce contrat. Le cédant du contrat et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession. ARTES TOURISME informe le cédant des coûts réels de la cession. Le cédant est tenu d'informer ARTES TOURISME de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

FORMALITÉS

Pour tous les voyages à l'étranger, les participants devront être en possession d'une carte nationale d'identité en cours de validité ou d'un passeport en cours de validité. Les enfants mineurs (moins de 18 ans) quittant le territoire métropolitain sans leurs parents pour quelque destination que ce soit devront être porteurs d'un passeport ou d'une carte nationale d'identité en cours de validité. Les enfants ayant atteint l'âge de 15 ans doivent être munis d'un passeport ou d'une carte d'identité personnels, même s'ils voyagent avec leurs parents. Les formalités indiquées ne sont valables que pour les ressortissants français ; les ressortissants étrangers doivent se renseigner eux-mêmes. Sauf indication contraire, l'accablissement et le coût des formalités demeurent à la charge du Client dans les ambassades ou consulats des pays concernés. Un Client qui ne peut prendre part à un voyage, faute de présenter les documents exigés (CNI, passeport, visa) ne peut prétendre à aucun remboursement.

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Dans certaines conditions et dans certains établissements, les personnes à mobilité réduite peuvent être accueillies. Toutefois pour connaître les disponibilités et permettre le meilleur accueil possible, il est demandé au Client d'en informer ARTES TOURISME lors de la réservation.

RESPONSABILITE D'ARTES TOURISME

ARTES TOURISME est responsable de « plein droit » à l'égard du Client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjuger de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, ARTES TOURISME peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité si l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure.

RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du Client, pour quelque cause que ce soit, ne donneront lieu à aucun remboursement. Le Client doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour.

VOLS ET PERTES

ARTES TOURISME n'est pas responsable des vols commis au sein de ses équipements. Les objets précieux (argent, bijoux...) doivent être déposés dans les coffres-forts des villages vacances. ARTES TOURISME n'est pas responsable des objets perdus ou oubliés dans les autocars, avions ou hôtels durant le voyage et ne se charge pas de leur recherche. Tout renvoi par ARTES TOURISME au Client d'effets ou de valeurs oubliés par ce dernier à l'issue du séjour, ne sera réalisé qu'après réception d'une demande du Client auprès de l'établissement d'ARTES TOURISME concerné. Les frais de renvoi d'effets ou de valeurs sont à la charge du Client.

DEDOMMAGEMENTS

En cas de retard pour cause de grève (aiguilleurs du ciel, personnel des aéroports...), d'intensité du trafic aérien, de météorologie, de sécurité, et autres cas de force majeure, les participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à quel que titre que ce soit, notamment du fait de la modification de durée de programme initialement prévue. Les participants pourront donc être privés de quelques heures de séjours à l'arrivée ou au départ en raison des horaires d'avion, sans pour autant avoir droit à un dédommagement. Toute annulation, de la part des clients, consécutive à une modification du plan de vol entraînera les frais d'annulation normaux. Tout séjour entamé est dû. L'arrivée tardive ou le renoncement à l'un des services inclus dans le forfait ne donne lieu à aucun remboursement. Pour toutes les contestations relatives aux ventes réalisées par ARTES TOURISME et à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions particulières de vente, seules seront compétentes les Instances de Lille.

RECLAMATION ET MEDIATION

Toute non-conformité liée à la prestation achetée, constatée lors du séjour par le Client, devra être communiquée sur place. Après avoir saisi le siège (ARTES TOURISME - Service juridique - Immeuble Le Marc'q - 159-A avenue de la Marne - 59700 MARCQ-EN-BAROEUL), par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé réception et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de soixante jours suivant la réception de la réclamation, le Client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

A) Collecte de données :

Les informations recueillies via le formulaire de réservation sont traitées et enregistrées dans un fichier informatisé par le village vacances concerné, et par ARTES TOURISME pour le traitement de la réservation et son suivi. Ces données sont confidentielles. ARTES TOURISME pourra être amené à les transférer à des tiers (tels qu'assurances, compagnies de transport, sous-traitants, prestataires respectifs, techniques, bancaires etc...) qui sont tenus de respecter la confidentialité de ces informations et ne pourront accéder à ces données que pour les besoins liés à la réservation et aux prestations afférentes. Elles peuvent également être utilisées, avec l'accord préalable du Client, à des fins de communication commerciales ou d'opérations commerciales.

B) Droit d'accès, d'opposition et de retrait :

Les données collectées seront conservées pour la durée nécessaire à la finalité de leur traitement. Elles sont gérées en conformité avec la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et avec le règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016. Le Client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant. Le Client peut l'exercer à tout moment en contactant ARTES TOURISME :

- Par courrier postal : Immeuble Le Marc'q - 159-A avenue de la Marne - 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
- Par téléphone : 03 28 04 54 54
- Par courriel : mesdonnees@artes.voyage

Réservez votre séjour dès maintenant !



Dans notre agence

ARTES Tourisme - Immeuble Le Marc'q
159-A avenue de la Marne
59700 MARCQ-EN-BAROEUL



Par Email

• Individuel : reservations@artestourisme.fr
• Groupe : groupe@artestourisme.fr
www.artestourisme.fr



Par courrier

ARTES Tourisme - Immeuble Le Marc'q
159-A avenue de la Marne
59700 MARCQ-EN-BAROEUL



Par téléphone

Tél. : 03.28.04.54.54

